

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 81 (1967)

**Heft:** 2-3

**Rubrik:** Miscellanea

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Elenco alfabetico delle località, nella denominazione attuale, seguite dal numero della tavola e da quello dello stemma sulla rispettiva tavola.*

Abbiategrasso	I-8	Firenze	XI-1	Porta Nuova	I-5
Alessandria	II-9	Gallarate	VIII-4	Porta Orientale	I-2
Alessandria	V-6	Lecco	IX-3	Porta Romana	I-3
Angera	VI-2	Legnano	VIII-1	Porta Ticinese	I-6
Arona	VII-9	Leventina	V-2	Porta Vercellina	I-4
Asti	IV-4	Locarno	X-6	Rivolta	V-4
Basignana	VII-2	Lodi	II-7	Rivolta	VII-7
Bassiano	X-3	Lonate	IV-9	Rivolta	XI-4
Bellinzona	VIII-8	Magenta	X-8	Romana	IV-1
Bergamo	III-1	Mandello	III-7	Rosate	X-9
Binasco	VII-1	Marostica	VI-7	Saronno	V-3
Blenio (Valle di)	V-9	Martinengo	VIII-9	Savona	VII-4
Bobbio	VII-8	Melegnano	IX-5	San Colombano	IX-6
Bologna	V-8	Melzo	IV-2	Sant'Angelo	II-8
Borgo San Donnino	IV-5	Milano	I-1	Soncino	V-5
Bosco	VIII-6	Monza	VIII-5	Soresina	IV-3
Brescia	VI-1	Mortara	IX-8	Tortona	II-1
Busto Arsizio	IV-6	Mozzanica	II-4	Trezzo	V-1
Cannobio	IX-4	Novara	VIII-5	Triviglio	VI-3
Caravaggio	II-5	Padova	VI-6	Vailate	X-7
Casalmaggiore	III-2	Pandino	X-2	Valcamonica	III-5
Cassano	VIII-3	Parma	IX-1	Valenza	IV-8
Castell'arquato	III-8	Pavia	II-2	Valle	III-3
Castello del Pò	IX-7	Perugia	X-4	Valsassina	VI-9
Castelnuovo	III-6	Piacenza	V-7	Valtellina	III-4
Castel San Giovanni	X-1	Pisa	XI-2	Varenna	VII-6
Castiglione	VIII-2	Pizzighettone	IX-2	Varese	IX-9
Cittadella	VIII-7	Pontecurone	VI-5	Verona	VI-4
Cividale	X-5	Pontremoli	IV-7	Vigevano	II-3
Como	VII-3	Porlezza	VI-8	Vimercate	III-9
Cremona	I-9	Porta Comacina	I-7	Voghera	II-6

## Miscellanea

### Falsification des sceaux à la Chancellerie royale française sous Philippe VI

C'est un très important travail que Robert-Henri Bautier, professeur à l'Ecole des Chartes, vient de livrer aux diplomates. Ses *Recherches sur la chancellerie royale au temps de Philippe VI* (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. CXXII et III, — années 1964, p. 89-176 et 1965, p. 313-459) feront ailleurs l'objet de compte rendu. Un détail retiendra ici notre attention : l'appendice II de cette considérable étude, intitulée *Faux en chancellerie, et falsification d'actes royaux*. L'auteur ne s'est attaché dans cette partie de son travail qu'aux affaires de faux sous Philippe VI concernant la seule grande chancellerie.

Les procédés employés sont nombreux, et les textes livrés dans les pièces justificatives sont révélateurs. Ainsi en 1337, Jacques Galian « confesse qu'il fit faire un seel d'estain contrefait au grand seel du roy, en la ville de Paris et en donna a un seeleur de Paris pour faire ledit seel VI sous... » (Arch. Nat. X 1 a, fo 211-241).

En 1344, Richard Brunet (preuve XII) avait moulé le sceau du duc de Normandie en cire jaune, ce qui lui servit à exécuter un faux sceau de cire vermeille. Les actes qu'il avait ainsi muni lui-même d'un sceau étaient signés par des clercs de la chancellerie, qui apposaient la mention « du commandement du roy, à la relation de Mess. G. de Villiers, P. d'Aunoy » (Arch. Nat. X 2 A 3, fo 222 et 223).

Un autre, Jean le Champenois (preuve XIII) avait contrefait le sceau d'un conseiller du roi

dont il était clerc, pour forger une lettre du roi prétendument transcrise sous ce sceau.

Quel était le sort des coupables ? Pour tous les laïcs, il était identique. Ainsi « Robert Gosses confesse qu'il avait sellé sus fausses empreintes plusieurs lettres du seel du royaume... Si fu li diz Robert Gosses fletriz, coppez les II points, et pendus, une couronne de parchemin à fausses lettres sus la tête » (preuve XI). En effet le sceau royal « est tenu pour l'image même du roi ; sa falsification est donc expressément définie comme un crime de lèse majesté ».

Dans tous ces cas, « il s'agit de gens assez notables en relation avec le monde administratif ». Les faux commis au préjudice de petites juridictions royales, seigneuriales, ecclésiastiques, voire de simples particuliers étaient aussi trop nombreux ; une note de M. Bautier renvoie à un cas précis publié par M. Cazelles. On ne manquera pas non plus de se souvenir des affaires de ce genre mises en lumière par M. Eygun, pour le seul Poitou.

*Jean-Bernard de Vaire.*



Fig. 1. Blason de la Finlande.

### L'adaptation à l'usage quotidien des blasons en Finlande

L'usage des armoiries en Finlande a une longue tradition. À part la noblesse, plusieurs familles bourgeoises avaient leur blason déjà au Moyen Âge. Les paysans aussi possédaient leur signe, avec lequel ils authentifiaient les documents, marquaient leur maison et les objets d'usage quotidien. Ces marques avaient parfois la forme d'un blason. De plus, toutes les provinces et les villes possédaient un blason datant souvent du Moyen Âge.

Faisant partie du royaume de Suède, la Finlande possédait depuis 1580 les armes du Grand-Duché (fig. 1). Ces armes sont restées celles de l'actuelle République. L'évolution de l'héraldique a suivi celle l'Europe en général. C'est ainsi que les blasons du XIX<sup>e</sup> siècle ont été souvent très naturalistes et composés sans tenir compte des lois héraldiques.

Une véritable renaissance du blason en Finlande commença dès 1949, après que le Parlement eut accepté une loi autorisant les communes à porter des armoiries. Rappelons qu'en Finlande les communes jouissent en général d'une indépendance plus large qu'ailleurs. C'est pourquoi les autorités communales acceptèrent avec enthousiasme la faculté qui

leur était offerte de se choisir un blason, symbole de leur indépendance.

Il a été heureusement possible de former dès le début un comité d'experts pour surveiller les projets et leur réalisation. La plupart des blasons des 450 communes ont vu le jour en l'espace de dix-sept ans, résultat de concours ouverts à tous. Parmi les membres du jury, outre les représentants de la commune, se trouvait toujours un spécialiste en héraldique. Ceci a contribué à éliminer bien des propositions non conformes à l'art héraldique lors de la composition des blasons.

L'agriculture et l'économie forestière ont joué autrefois un grand rôle en Finlande. Chaque commune voulait, pour cette raison, une gerbe ou un sapin dans son écu, si possible même tous les deux à la fois ! Sans le contrôle d'experts héraldiques, les blasons communaux n'auraient représenté que des éléments des champs et des forêts. Les héraldistes, par contre, ont toujours tenu à souligner les éléments historiques propres à chaque commune.

Avant l'institution des blasons communaux, la Finlande ne comptait que quelques héraldistes, connasseurs et amateurs. Les concours mentionnés plus haut ont inspiré plusieurs artistes des arts graphiques qui se mirent

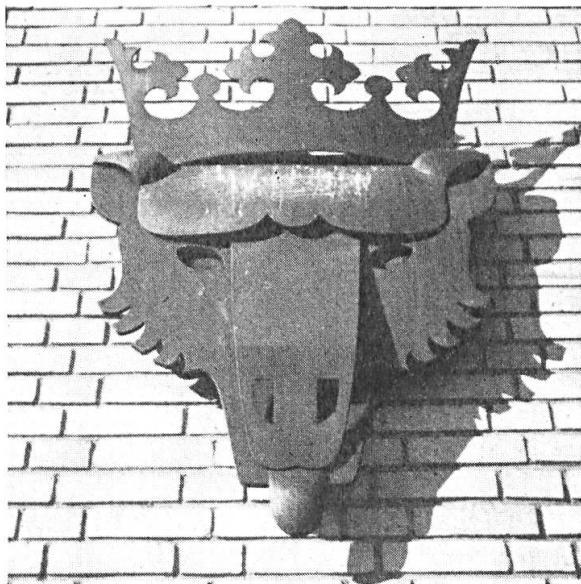


Fig. 2. Tête d'ours en cuivre,  
figure principale du blason de la ville de Pori.

sérieusement à l'étude de l'héraldique. C'est ainsi que plusieurs jeunes artistes sont devenus des spécialistes avertis de l'art du blason.

Les mêmes artistes ont dessiné aussi des drapeaux, des emblèmes et des insignes pour de nombreuses organisations, institutions et compagnies commerciales, tous inspirés des lois héraldiques. Auparavant, la composition des emblèmes et drapeaux des associations était basée sur des initiales ou figures naturalistes souvent trop petites par rapport à la dimension du champ, et ne correspondant pas aux règles du blason impeccable. Au cours de ces dernières années, on constate dans ce domaine un très grand progrès.

Les blasons communaux finlandais sont destinés à des applications quotidiennes. Les communes les font imprimer sur leurs documents, enveloppes et avis officiels; toutes les annonces faites par les communes dans les journaux sont accompagnées de leur blason. Dans les écoles, ces armoiries sont souvent modelées en relief sur le mur des classes. On voit aussi le blason communal sur la façade des hôpitaux, écoles, maisons de repos, et naturellement sur la mairie. Ces écus sont en pierre ou en céramique et parfois en métal (fig. 2). Aux limites des communes, au bord des routes se dressent des poteaux portant non seulement le nom de la localité, mais aussi son blason (fig. 3). Le blason communal figure également quelquefois sur les médailles de mérite pour les fonctionnaires communaux et sur les médailles sportives pour la jeunesse. Les communes possèdent en général un drapeau et des étendards miniatures à leurs armes (fig. 4). Aujourd'hui, 80 % environ des



Fig. 3  
Armoiries communales sur des poteaux routiers.

communes possèdent un blason. Quelques anciens blasons erronés ont été redessinés.

Ces dernières années, l'usage du blason moderne a commencé à se répandre parmi les familles bourgeoises. Une partie de ces armoiries est basée sur les anciennes marques de clan. Un blason a été créé pour les présidents de la République d'origine bourgeoise, qui n'en possédaient pas, lorsqu'ils ont été reçus dans des Ordres chevaleresques étrangers.

Nous nous sommes efforcés en Finlande de rendre accessibles à tous les citoyens la science et l'art héraldiques. L'adaptation moderne des

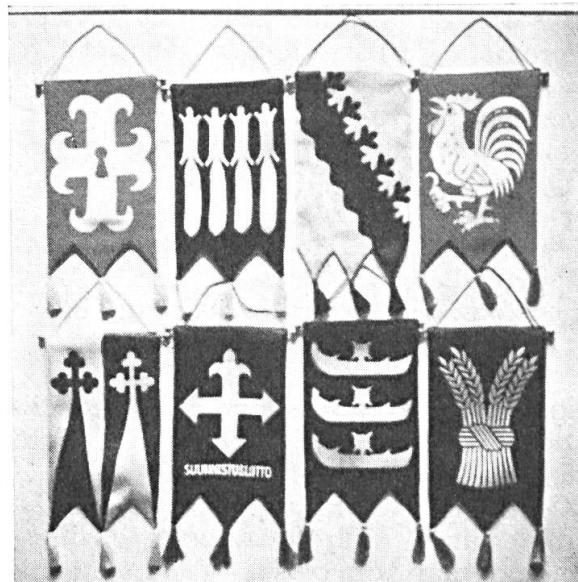


Fig. 4  
Quelques étendards communaux miniature.

emblèmes du blason a éveillé l'intérêt général pour une héroïque vivante. A notre époque, alors que le rythme de la vie devient toujours plus cahoteux, nous avons besoin d'emblèmes faciles à saisir. C'est l'expérience d'une riche tradition héroïque qui nous a permis de créer les emblèmes de notre ère atomique. Ainsi, les lois de l'héroïque et le langage des symboles serviront la société moderne dans toutes les disciplines de la vie.

Olof Eriksson.

### **Armoiries Joannès et Michel de Boucherolles au cimetière Saint-Germain de Porrentruy**

Le long des murs extérieurs de la chapelle Saint-Germain à Porrentruy ont été déposées des pierres tombales et des inscriptions funéraires provenant de l'ancien cimetière qui entourait l'église.

Parmi ces souvenirs du passé, un monument commémore le décès de GILLES-ARMAND DE JOANNÈS, ancien maréchal de camp, né à Belfort le 24 février 1735 et mort à Porrentruy le 14 janvier 1814.

Entré dans l'armée le 17 mars 1747 comme lieutenant dans Languedoc Infanterie, JOANNÈS gravit tous les degrés de la hiérarchie militaire pour être nommé maréchal de camp le 20 octobre 1790, après neuf campagnes en Piémont, au Canada et en Corse, récompensées par la croix de chevalier de Saint-Louis 12 septembre 1769.

La famille JOANNÈS est citée à Belfort à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. ANTOINE JOANNÈS, époux d'ANTOINETTE DUCHEMIN, est dit « trésorier de l'extraordinaire des guerres de la province de Picardie » en 1697, et « regis quaestoris » en 1733. L'une de ses filles, MARGUERITE JOANNÈS, s'allia à Belfort, le 5 mai 1727, à JEAN-HENRI DE SIVERS DE L'ESPÉRANCE, baron du Saint-Empire, chevalier de Saint-Lazare, commandant d'une compagnie d'invalides à St-Hippolyte, fils du perroquier allemand SIVERS (alias ZIFFERT, ZIFFER) et de SÉBASTIENNE CURIE, baronne de L'ESPÉRANCE, dame de Seloncourt, fille de chambre et l'une des maîtresses de LÉOPOLD-EBERHARD, comte de Montbéliard, anoblie par diplôme impérial du 11 septembre 1700.

GILLES-FRANCOIS JOANNÈS (dit DE MESMAIN), l'un des fils d'ANTOINE, qualifié de « munitionum director », alias « ingénieur ordinaire du roi à Belfort », épousa, le 21 novembre 1733, CHARLOTTE-FRANÇOISE DUPARC, fille d'un conseiller au magistrat de

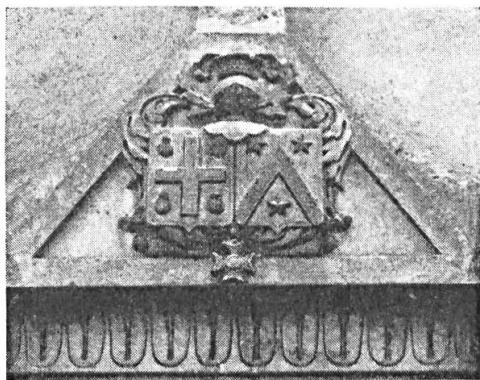
cette ville, qui lui donna GILLES-ARMAND JOANNÈS (et non DE JOANNÈS comme il est porté sur le monument de Porrentruy).

Ce dernier convola à Belfort, le 23 août 1790, avec MARIE-LUCILE MICHEL DE BOUCHEROLLES, fille d'ANTOINE MICHEL, seigneur de Boucherolles, et d'ANNE-LUCILE FOURNIER.

La famille MICHEL, originaire de Normandie, a donné de nombreuses branches dont l'une s'est installée en Bourbonnais. JEAN-GILBERT MICHEL, seigneur des Salles, de Royer, de Boucherolles, du Bouchet, d'Escailles, etc., procureur et avocat à Moulins, marié, l'an 1683, à BARBE VILHARDIN, eut six fils dont descendirent les seigneurs des Salles, de Royer, du Bouchet, etc., et de Boucherolles (hameau de la commune de Tréban, département de l'Allier), avec ANTOINE MICHEL, écuyer, capitaine au régiment d'infanterie de Quercy, époux, le 16 janvier 1738, d'ANNE-LUCILE FOURNIER (1721 Belfort-1811 Porrentruy).

Un grand nombre d'enfants naquirent de cette union, dont l'aîné, ANDRÉ-FRANÇOIS MICHEL DE BOUCHEROLLES, né le 16 janvier 1739, écuyer, capitaine de grenadiers au régiment de Rohan-Soubise, ex-Quercy, chevalier de Saint-Louis, épousa à Besançon, le 5 mars 1781, ANNE-FÉLICITÉ GAVINET. Une de ses sœurs, MARIE-LUCILE MICHEL DE BOUCHEROLLES, née le 31 août 1743, se maria en premières noces à Belfort, le 17 janvier 1768, avec JACQUES-JOSEPH GSCHWIND (écrit dans les actes GESCHWIND, GUESCHEVEND, SCHWINDT), dit « de Therwill », capitaine de grenadiers au régiment suisse de Castella, chevalier de Saint-Louis, natif de Dorneck (canton de Soleure). Assisterent comme témoins à la bénédiction nuptiale : ANTOINE DE CASTELLA, FRANÇOIS-JOSEPH GIRARDIER, JEAN-ANTOINE ROGGENSTILL, capitaines au régiment de Castella, et JEAN-JACQUES MAYENFISCH, major.

De cette union naquirent deux enfants :  
a) JOSEPH-ANTOINE GSCHWIND, né et baptisé à Belfort le 21 juillet 1770 (parrain : ANTOINE ROGGENSTILL, de Soleure, capitaine au régiment de Castella; marraine : ANNE-LUCILE DE BOUCHEROLLES), cadet au régiment de Castella en 1784, sous-lieutenant dans la compagnie de DIEFFENTHALER du régiment suisse de Salis de Samade en 1787, capitaine en 1788.  
b) ANNE-FRANÇOISE-CATHERINE-ADÉLAÏDE GSCHWIND, née et baptisée à Belfort le 2 octobre 1775 (parrain : FRANÇOIS DE REDING DE BIBEREGG, capitaine au régiment suisse de Waldner; marraine : ANNE-CATHERINE DE BOUCHEROLLES), décédée à Belfort le 18 septembre 1776 et enterrée à Brasse.



J.-J. GSCHWIND mourut à Belfort le 8 août 1785, âgé d'environ 66 ans et fut, comme sa fille, inhumé au cimetière de Brasse. Sa veuve, MARIE-LUCILE MICHEL DE BOUCHEROLLES, titulaire d'une pension de retraite de 500 livres sur le Trésor royal « en considération de la situation fâcheuse où l'a laissée son défunt mari », contracta une deuxième alliance à Belfort, le 23 août 1790, avec GILLES-ARMAND JOANNÈS « DE MESMAIN », alors lieutenant-colonel du régiment provincial de Paris.

Tous deux émigrèrent l'année suivante et se réfugièrent à Porrentruy. Après de nombreuses démarches, leur radiation de la liste des émigrés fut prononcée en l'an 10, mais JOANNÈS continua d'habiter Porrentruy où il mourut. Sa veuve se retira alors à Delle où, en 1826, elle bénéficia d'une indemnité de 14.282 francs sur le milliard des émigrés, pour les biens confisqués sur son mari.

Au-dessus de l'inscription funéraire de l'ancien maréchal de camp sont sculptées les armes du défunt et celles de son épouse : deux écus accolés, supportant un casque couronné avec ses lambrequins, et auxquels pend une croix de Saint-Louis. L'un est « de sinople au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe » (JOANNÈS) ; l'autre est « d'azur à la croix alaisée d'or cantonnée de quatre coquilles du même » (MICHEL DE BOUCHEROLLES). Ces écus sont intervertis par mégardé.

Robert Genevoy.

## SOURCES

Archives Nationales Paris:

F<sup>7</sup> 5573 (dossier SCHWEND), et K 1785 (Généalogie de L'ESPÉRANCE).

Bibliothèque Nationale Paris:

Armorial de Normandie, Généralité de Caen (MICHEL).

Chérin, 136.

Nouveau d'Hozier, 237.

Archives du Service historique de l'Armée, Vincennes:

Classement alphabétique des officiers (BOUCHEROLLES, JOANNÈS).

Contrôles des régiments de Castella, de Quercy et de Rohan-Soubise.

Registres paroissiaux de Belfort.

d'Hozier, Armorial général ou Registres de la Noblesse de France, I, Paris, 1865, p. 382.

H. Jouglard de Morénas, Grand Armorial de France, 5, Paris, 1948 (MICHEL).

Armorial de la Généralité d'Alsace, Paris, Colmar et Strasbourg, 1861, p. 17 (JOANNÈS).

Vte A. Révérend, Armorial du Premier Empire, Paris, 1896.

Vte A. Révérend, Titres, Anoblissements et Pairies de la Restauration, 5, Paris, 1905 (MICHEL DU BOUCHET).

P. E. Tuefferd, Histoire des comtes souverains de Montbéliard, Montbéliard, 1877, p. 584.

## Les armes du réformateur Jean Le Comte et de ses descendants

Jean Le Comte de la Croix (1500-1572), originaire d'Etaples, en Picardie, pasteur à Grandson de 1532 à 1554 et de 1567 à 1572, professeur de grec et d'hébreu à l'Académie de Lausanne de 1558 à 1572, a compté dix-neuf pasteurs parmi ses descendants. L'un d'eux, Jérémie (1582-1636), a été reçu bourgeois de Berne avec ses fils en 1626. Une partie de sa postérité s'est fixée dans cette ville et a germanisé son nom en Graf, l'autre fidèle à son patronyme d'origine, est encore représentée à Diesse dont elle est communière.

Les Archives de l'Etat de Neuchâtel conservent un cachet apposé en 1538 par le réformateur Le Comte de la Croix (fig. 1). L'écu porte une croix formée de quatre filets, deux en pal et deux en fasce ; il est entouré de la phrase : JE CHANTE NOEL (anagramme de Jehan Le Comte; la croix du blason est une allusion probable à la seconde partie de son nom). Le pasteur Jacques (1543-1613), fils du réformateur, a maladroitement dessiné sur une



Fig. 1. Cachet du réformateur Jean Le Comte de la Croix, 1538.

page de la chronique de famille « Genealogia et Fata » un cartouche où *quatre filets alésés entrelacés en carré* sont accompagnés des initiales I L C. Son fils Jérémie, né en 1582, pasteur à Diesse, y meurt de la peste en 1636. Frappée également, sa femme Salomé Meuwli, de Bienne, le rejoint dans la tombe. Une grande dalle funéraire rappelle leur existence passagère; elle est décorée de leurs armes accolées (fig. 2): *quatre filets alésés entrelacés en carré, accompagnés en pointe d'un mont de trois*

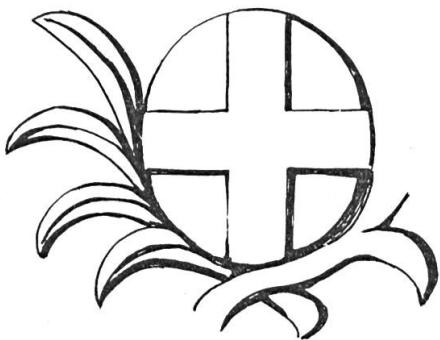


Fig. 3. Armes d'Abraham Le Comte. Pierre tombale, église de Diesse, 1763.

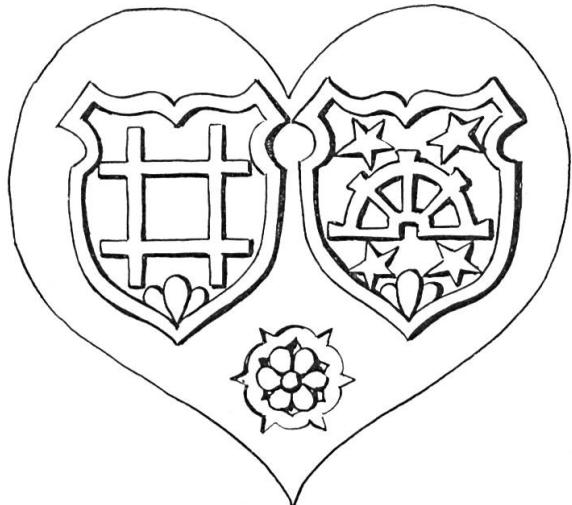


Fig. 2. Pierre tombale aux armes de Jérémie Le Comte et de Salomé Meuwli, sa femme. Eglise de Diesse, 1636.

*coupeaux (Le Comte) et une demi-roue de moulin accompagnée de quatre étoiles, deux en chef et deux en pointe, et d'un mont de trois coupeaux en pointe (Meuwli).* Pour Abraham (1672-1763), arrière-petit-fils de Jérémie, également pasteur à Diesse, les filets sont devenus une croix simple ainsi qu'on le voit sur sa pierre tombale (fig. 3). C'est son frère, le pasteur Jean-Déodat (1669-1737) qui, le premier, a chargé la croix d'un cœur en abîme. Les armes Le Comte et Graf se blasonnent aujourd'hui: *d'azur à la croix d'argent chargée d'un cœur de gueules.* La devise de la famille CRUX CHRISTIANORUM COMES rappelle son nom, ses armes et sa vocation.

Olivier Clottu.

## Bibliographie

*Flags of the World 1669-1670*, a seventeenth century manuscript (avec commentaires et annotations historiques de Kl. Sierksma). Editeur : S. Emmering, Amsterdam.

Kl. Sierksma qui a pris l'heureuse initiative de publier cet ouvrage et d'en écrire le texte, n'est pas un inconnu pour les connaisseurs, puisqu'il est l'auteur de nombreux travaux vexillologiques et héraudiques; il avait organisé le 1<sup>er</sup> Congrès International de Vexillologie en 1965 à Muiderberg (Pays-Bas) et sera le Président du second Congrès qui se tiendra à Zurich du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 1967.

L'auteur avait découvert en 1964 dans une collection hollandaise un recueil contenant les pavillons de toutes les nations dessinés et coloriés à la main. De patientes recherches, l'étude approfondie des pavillons représentés et des armoiries en ornant un certain nombre ainsi que l'examen du filigrane permirent d'affirmer que l'album en question avait dû être exécuté vers 1670 par un marin ayant réuni tous les pavillons connus à l'époque. Or, à part un manuscrit de 1667 nommé « sketchbook » par les spécialistes — cet ouvrage donnant les pavillons sous forme d'esquisses coloriées — et conservé à la bibliothèque de l'Académie navale d'Anna-